

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**Département des Ardennes**

**Extrait du registre**  
**des délibérations de la commune de Les Hautes Rivières**

**PROCES VERBAL DE SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27/06/2013**

Par suite d'une convocation en date du 21/06/2013, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de RAPHENNE Francis Maire

Présent(s) : M. RAPHENNE Francis, Maire, Mme : COLIN Carole, MM : BADRE Jean- Claude, BADRE Olivier, BERTOUT Pascal, BROUET Christophe, DAUMONT Michel, GOIN Jérôme, GUENARD Laurent, MONTEBRAN Claude, PECOURT Jean Claude, QUENTIN Jean Jacques, WATIER Denis.

Absent (s) : Mme BADRE Véronique, MM AVRIL Matthias, LEQUEUX Michel, MASSON Bernard, PARIZEL Patrice,

**Nombres de membres :**

- Afférents au Conseil municipal : 18
- En exercice : 13

Date de la convocation : 21/06/2013

Date d'affichage : 21/06/2013

A été nommé secrétaire : M BROUET Christophe

**SOMMAIRE**

Délégation générale d'attribution au Maire déléguée par la loi  
Convention de mise à disposition avec l'Association EFFORT

Le compte rendu de la précédente séance est lu et approuvé à l'unanimité. Un point est ajouté à l'ordre du jour relatif à la signature d'une convention avec l'Association Effort pour mise à disposition de deux animatrices au centre de loisirs de juillet 2013.

**Délégation générale d'attribution au Maire déléguée par la loi**

**réf : 2013-44**

Monsieur le Maire précise que si cette délibération était adoptée, dans le cadre du dossier Olivier Badre contre Commune de Les Hautes-Rivières, Monsieur Olivier Badre ne pourrait pas participer au vote.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal donne délégation générale au Maire pour ester en justice et défendre les intérêts de la Commune pendant la durée du mandat.

*A la majorité (pour : 11 contre : 1 : Olivier BADRE, abstention : 1 : Claude MONTEBRAN)*

**Convention de mise à disposition avec l'Association EFFORT**

réf : 2013-45

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal adopte la convention de mise à disposition avec l'Association Effort pour deux animatrices pour l'ALSH de juillet 2013 et autorise le Maire à la signer.

*A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstention : 0)*

**Communications diverses :**

Monsieur Claude MONTEBRAN évoque le courrier dont Monsieur Claude BREMONT lui a parlé concernant le soutien de chaque commune au personnel de l'ONF.

Monsieur le Maire donnera lecture du courrier au prochain conseil. Monsieur Claude MONTEBRAN indique qu'il faudrait procéder à l'élagage des arbres sur la route de la Neuville (branches poussant dans le fossé).

Monsieur Claude MONTEBRAN informe les conseillers que le document d'objectifs du site Natura 2000 est sorti (pour la forêt, priorité à la régénération, interdiction de coupe à blanc, maintien de la quiétude des oiseaux en période de nidification).

Monsieur le Maire informe que les travaux réalisés par ERDF pour l'enfouissement de la ligne à haute tension pour le Pôle de Santé débuteront le 11 juillet. L'entreprise Gabella commencera les travaux relatifs aux fondations le 20 août, un calendrier pour les travaux sera transmis aux conseillers.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h35